



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL SOUS COMMISSION DES JEUNES ARBITRES

PV n°02 du 09 Décembre 2022

- Président** : Monsieur Emmanuel AUBERT
- Membres présents** : Messieurs Patrick BANNIER – Hugo BOISSIERE – Philippe DE PASQUALE – David DOMINGUEZ CONDE – Philippe DE PASQUALE – Hugo BOISSIERE – Patrick LAMBERT Damien – Frédéric MARTIN – Damien VANKERKHOVEN
- Invité** : Monsieur Jean-François MERIEUX
- Membres excusés** : Messieurs Olivier LOUISON – Jacques FECIL

oO*****Oo

Monsieur **Emmanuel AUBERT** ouvre la séance à 19h00.

Le Président remercie les membres de la sous-commission présents et excuse les membres absents.

Il précise que la date de cette réunion n'était pas celle initialement prévue. Cependant la CDA étant elle-même avancé au 14 décembre 2022, il est nécessaire que la Sous-Commission se réunisse aujourd'hui.

1- Adoption du PV :

Le procès-verbal de la réunion du 14/09/2022, publié sur le site du DEF le 20/09/2022, est adopté à l'unanimité des membres présents.

oO*****Oo

2- Civilités :

Félicitations :

Emmanuel Aubert et tous les membres de la sous-commission toutes leurs félicitations à :
- **Louison OLIVIER** pour sa qualification à la « Coupe de France des Arbitres »

Condoléances :

Emmanuel AUBERT et toute la sous-commission des Jeunes-Arbitres présentent leurs sincères condoléances à Mr **REKHIS Redouane** pour le décès de sa mère et Mr **REKHIS Bilal** pour décès de sa grand-mère. Ils leur assurent de leur profond soutien.

Soutiens :

La sous-commission tient à soutenir nos trois arbitres à savoir Messieurs **Saeed OSAMA**, **Mathieu BOITHEAUVILLE** et **Enzo CHEVALIER** qui ont dû arrêter une rencontre qu'ils dirigeaient pour des faits disciplinaires.

oO*****Oo

3- Auditions de deux jeunes-Arbitres

Deux JAD étaient convoqués devant la sous-commission afin de répondre sur des faits qui leur sont reprochés. C'était l'occasion pour eux de donner leur version de la situation. Mentionnons qu'aucun des deux, nous ont honoré de leur présence. Ils n'ont d'ailleurs pas su aviser en avant de leur absence à cette convocation.

Devant ces constatations, le dossier sera transmis à la CDA du 14 décembre 2022.

oO*****Oo

4- Point sur les effectifs :

Monsieur **Mathieu MOULIN**, nous informe de l'effectif actuel du nombre d'arbitres. Au jour de la réunion de cette Sous-Commission des Jeunes-Arbitres, le District de l'Eure compte un effectif de 166 arbitres.

oO*****Oo

5- Organisation du stage du 17 décembre 2022:

Emmanuel AUBERT explique la raison pour laquelle ce rassemblement se déroulera sur les installations de l'US CONCHES. Il remercie d'ailleurs la Présidente Madame **Mathilde SAINT LAURENT** et la secrétaire, Madame **Nathalie YVELAIN** d'avoir accepté de nous accueillir.

Le Président donne la parole à Messieurs **Hugo BOISSIERE** et **Mathieu MOULIN** à qui il avait confié l'organisation de ce stage. Tous deux dévoilent l'ordre du jour.

Les jeunes-arbitres absents au premier rassemblement au VAL DE REUIL devront faire le test théorique obligatoire. Pendant ce temps, les autres stagiaires s'exerceront sur des tests vidéo.

Hugo explique qu'il sera bien sûr abordé le « CARTON BLANC » qui entre en application dès la reprise des championnats U18 des trois divisions de District. Des ateliers spécifiques destinés aux arbitres-assistants seront également prévus.

En fin de stage, il sera prévu un petit match permettant des oppositions qui permettront de travailler sur des cas concrets.

oO*****Oo

6 – Point sur les « désignations » :

La parole est donnée à Monsieur **David DOMINGUEZ-CONDE**. Il explique la difficulté pour honorer toutes les rencontres. Il est à noter toujours trop d'indisponibilités de dernière minute ainsi qu'un manque de sérieux chez certains de nos jeunes arbitres

Monsieur **Philippe DE PASQUALE** qui lui est en charge des désignations « séniors » confirme les difficultés rencontrées. Il insiste sur le nombre trop élevé de modifications parfois le jour même de la rencontre.

oO*****Oo

7 – Point sur les « Observations »:

Monsieur **Patrick BANNIER** annonce que le DEF compte dans ses rangs 48 jeunes arbitres à ce jour.

Il y a 24 stagiaires qui sont en capacité d'arbitrer et un en attente administrative.

Depuis le début de la saison, Patrick explique que 49 observations ont été effectuées, ce qui a permis de valider six stagiaires.

Un débat s'ouvre sur la note minimale à obtenir pour l'obtention de l'examen stagiaire. Il en ressort qu'il serait souhaitable de présenter à la CDA le fait qu'un stagiaire lorsqu'il est observé et noté, doit avoir un minimum de 50 points pour l'obtention de cet examen.

Monsieur **Patrick BANNIER** aborde le suivi des Jeunes arbitres. A ce jour, 23 JAD dont 21 désignables et 19 observations d'effectuer.

Emmanuel AUBERT explique s'être entretenu avec Monsieur **Antoine FERREIRA**, nouvel observateur de Jeunes-Arbitres. Le président confirme que malheureusement pris par ses activités professionnelles, Antoine ne pourra pas poursuivre ses fonctions comme initialement prévu.

Devant le fait que certains jeunes arbitres n'ont pas repris l'arbitrage, il est procédé à un léger remaniement des groupes. Cela permet de rééquilibrer le travail de la cellule « observations ».

oO*****Oo

8 – Questions diverses :

Messieurs **Emmanuel AUBERT** et **Frédéric MARTIN** souhaitent, tous deux, avoir les rapports d'observation en copie. En effet, ils veulent pouvoir faire un point sur le retour de ces rapports et ainsi analyser au mieux leur contenu.

oO*****Oo

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22 heures.

oO*****Oo

Le Président de la sous-commission,



Le Secrétaire de séance,

David DOMINGUEZ CONDE

